

Paris, le 27 avril 2020

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 5 MAI 2020**

Au regard des mesures de confinement et d'interdiction des rassemblements instaurées pour lutter contre l'épidémie de Coronavirus, l'**Assemblée Générale mixte ordinaire annuelle et extraordinaire de Lagardère SCA se tiendra le mardi 5 mai 2020 à 10 heures à huis-clos**, c'est-à-dire sans la présence des actionnaires et autres personnes ayant habituellement le droit d'y assister.

Les actionnaires sont invités à faire valoir leurs voix à l'Assemblée Générale :

- en votant à distance ;
- en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée Générale ; ou
- en donnant procuration à un tiers.

soit à l'aide du formulaire papier adressé avec la convocation, soit par Internet via la plateforme sécurisée VOTACCESS.

Conformément aux dispositions de l'article 3 du Décret n° 2020-418 du 10 avril 2020 publié le 11 avril 2020, la Gérance a décidé d'élargir les modalités offertes aux actionnaires pour retourner leurs instructions de vote en leur permettant d'adresser celles-ci également par courrier électronique. Les actionnaires qui auraient déjà adressé leurs instructions par voie postale peuvent en conséquence compléter leur envoi par un envoi par courrier électronique.

### **Participation par VOTACCESS**

La plateforme sécurisée VOTACCESS est accessible, pour les actionnaires nominatifs, via le site Internet Planetshares de BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES : <https://planetshares.bnpparibas.com>.

Tout actionnaire qui ne serait plus en possession de son identifiant et/ou de son mot de passe pour accéder au site Internet Planetshares, peut contacter BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, soit par téléphone au + 33 (0)1 57 43 34 00 (de 8h45 à 18h CET du lundi au vendredi), soit via le formulaire de contact ou l'assistant virtuel NOA accessibles sur la page d'accueil du site Planetshares 24h/24 et 7j/7).

Les votes à distance et pouvoirs au Président peuvent être exprimés via la plateforme VOTACCESS jusqu'au lundi 4 mai 2020 à 15h00, heure de Paris.

Les désignations ou révocations de procurations à un tiers peuvent être exprimées via la plateforme VOTACCESS jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020.

### **Participation par voie postale ou par courrier électronique**

Toutes les actions de la Société étant nominatives, les formulaires de vote à distance et de procuration ont été adressés avec les courriers de convocation.

En tout état de cause, ces [formulaires](#) sont également disponibles sur le site Internet [www.lagardere.com](http://www.lagardere.com).

Ces formulaires dûment complétés et signés peuvent être adressés à BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES :

- soit par voie postale à l'adresse BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - CTS Assemblées Générales - Les Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 Pantin Cedex
- soit par e-mail en envoyant le formulaire de vote papier imprimé, **dûment complété et signé, et scanné** à l'adresse [paris\\_bp2s\\_lagardere\\_registre@bnpparibas.com](mailto:paris_bp2s_lagardere_registre@bnpparibas.com)

Les actionnaires et intermédiaires inscrits sont invités à utiliser de préférence le formulaire qui leur a été adressé avec leur convocation et qui contient déjà leurs données d'identification. En cas d'utilisation du [formulaire](#) vierge disponible sur le site Internet, il convient d'indiquer précisément sur celui-ci leur nom, prénom ou dénomination sociale et adresse.

Les votes à distance et pouvoirs au Président exprimés sur formulaire doivent être réceptionnés le samedi 2 mai 2020 au plus tard.

Les désignations ou révocations de procurations à un tiers exprimées sur formulaire doivent être réceptionnées le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 au plus tard.

#### **Instructions de vote communiquées par un tiers ayant reçu une procuration**

Les actionnaires peuvent se faire représenter par toute personne de leur choix qui devra adresser ses instructions de vote et justifier de sa qualité de mandataire au plus tard le vendredi 1<sup>er</sup> mai 2020 par courrier électronique à l'adresse [paris.bp2s.cts.mandats@bnpparibas.com](mailto:paris.bp2s.cts.mandats@bnpparibas.com) .

Cette adresse électronique est uniquement réservée aux titulaires d'une procuration donnée par un actionnaire et aucun vote à distance ou pouvoir au Président envoyé par un actionnaire ou un intermédiaire inscrit à cette adresse électronique ne sera pris en compte.

#### **LAGARDÈRE SCA**

Société en commandite par actions au capital de 799.913.044,60 €

Divisé en 131.133.286 actions de 6,10 € de nominal

Siège social : 4, rue de Presbourg à Paris 16<sup>ème</sup> (75) - France

Téléphone : +33 (0)1 40 69 16 00

320 366 446 R.C.S. Paris

Adresse internet : <http://www.lagardere.com>